

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 11 juillet 2016

Communiqué de presse

**Direction de la Mer :
Coopération entre la France et la Dominique
en matière de sécurité des navires**

Le 6 juillet 2016, lors de son escale à Fort-de-France, le navire marchand dominiquais « HEN LEE » a été inspecté conjointement par le chef du Centre de sécurité des navires des Antilles-Guyane et son homologue dominiquais, M. Albert Peter.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'adhésion de la France en 2015 au Mémorandum d'entente des caraïbes sur la sécurité des navires (de son sigle en anglais C-MOU). Ce mémorandum permet aux Autorités maritimes françaises d'inspecter les navires caribéens selon une norme commune de sécurité reconnue par l'ensemble des États de la Caraïbe, le code SCV. Les inspections conjointes permettent non seulement d'inspecter de la même façon les navires en vue de s'assurer de leur bon niveau de sécurité, mais aussi de définir des échéanciers communs pour permettre à l'armateur de corriger ce qui ne va pas.

Cette inspection est la première d'une série annoncée conjointement par les Autorités maritimes de la Dominique et par la Direction de la Mer de la Martinique, en charge de la sécurité maritime dans la zone Antilles-Guyane. Ce travail conjoint permet d'impliquer chaque île dans l'élévation du niveau de sécurité des navires dans les eaux atlantiques et caraïbes.

Contact : Emeric FAURE Direction de la Mer 06 96 40 44 99

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/